

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 07/09/2026

Reçu en préfecture le 07/09/2026

Publié le 07/09/2026

ID : 074-217402494-20260827-D070_2026-DE



Nombre de conseillers :

En exercice 23

Présents 14

Votants 21

**N° D070_2026 – Convention de servitude
Enedis – rue Ciriél**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept août,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Jean-Marie SERVOZ

Date de la convocation du conseil municipal : le 20 août 2026

A été nommé secrétaire de séance : ZIMMERMANN Sophie

Présents (14) : Mmes et Ms. SERVOZ Jean-Marie, COLIN Benoît, DEFLON Julien, DUBOCAGE Jean-Charles, ESTRAN Camille, GICQUEL Lydie, GRIVEL Mélanie, NADREAU Angélique, PINGET Denis, SELLIER Delphine, REBUT Sandra, SIRVEN Jordan, TRINCAT Christophe, ZIMMERMANN Sophie

Absent(s) ayant donné pouvoir (7) : ARVIS Adèle, BLANC Fabienne, CHEVALLAY Patrice, DARNAT Julie, JACQUIER Jean-François, MARTIGNIERE Franck, WIART Florine

Absent (2) : BARREAU Sylvain, BIZOUARD Antoine

Votants (21)

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du raccordement de l'école provisoire située rue Ciriél, il est nécessaire de valider une convention de servitude sur les parcelles AE 217 et 357.

Cette convention prévoit le versement d'une indemnité forfaitaire, unique et définitive de 100 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec Enedis sur les parcelles AE 217 et 357 pour le passage des ouvrages souterrains d'électricité.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

La Secrétaire

Sophie ZIMMERMANN

Le Maire

Jean-Marie SERVOZ



Envoyé en préfecture le 07/09/2026

Reçu en préfecture le 07/09/2026

Publié le



ID : 074-217402494-20260827-D070_2026-DE

